

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

Liste des agents de contrôle ayant reçu l'autorisation provisoire d'exercer ou l'agrément en application des dispositions de l'arrêté du 18 décembre 2006 modifiant l'arrêté du 30 juillet 2004 fixant les conditions d'agrément des agents des organismes de sécurité sociale chargés du contrôle de l'application des législations de sécurité sociale, visés aux articles L. 216-6 et L. 243-9 du code de la sécurité sociale

NOR : SASS0930453K

Sont agréées ou bénéficient d'une autorisation provisoire d'exercer les personnes suivantes :

AUTORISATIONS PROVISOIRES		AGRÉMENTS	
BARBOUCHE Assia	CPAM Bobigny	PEREZ Olivier	CRAM Marseille
BATTIE Colette	CPAM Saint-Etienne	ROYE Laurence	CPAM Tourcoing
DELAYAT Sylvie	CPAM Lons-le-Saunier	VENTERELLY Henri	CPAM Marseille
DEMARTIN Sylvie	CPAM Périgueux		
DI BISCEGLIE Jocelyne	CPAM Grenoble		
JURIS Jean-Michel	CPAM Périgueux		
MAUGARD Cathy	CPAM Bobigny		
POUVREAU Philippe	CPAM Evry		
PREY Karine	CPAM Evreux		
ROUSSEAU Patrick	CPAM Lyon		
VERROUL Evelyne	CPAM Lyon		